



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4630

Attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'association AOA Production, pour l'organisation de la 8e édition du Festival "Les Intergalactiques", du 25 au 30 avril 2019

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4630 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A
L'ASSOCIATION AOA PRODUCTION, POUR
L'ORGANISATION DE LA 8E EDITION DU FESTIVAL "LES
INTERGALACTIQUES", DU 25 AU 30 AVRIL 2019
(DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mars 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association AOA Production, dont le siège social est situé 25 avenue des Frères Lumières à Lyon 8^e, organise la 8^e édition du festival « Les Intergalactiques » qui se déroulera du 25 au 30 avril 2019, dans plusieurs lieux de Lyon.

AOA production est une association créée en 2005 par des étudiants en cinéma de l'université Lyon 2, à la source de nombreux événements décalés liés aux cultures de l'imaginaire sur Lyon et sa région. Si le 7^e Art reste leur point d'ancrage, on note à leur actif, la Zombie Walk de Lyon, le festival de Science-fiction « Les Intergalactiques », le partenariat de l'Épouvantable Vendredi à l'Institut Lumière, la biennale retro gaming Geek Week, la convention Doctor Who, le Vide Grenier du Geek, la Nuit de la Prohibition, la nuit des Marmottes ou le Social Portrait of a Weird Society... Autant d'événements qui attirent un large et fidèle public et ce, depuis 2005.

En 2018, le festival a proposé durant 10 jours, une programmation pluridisciplinaire autour de la thématique « Féminisme & Science-fiction » dans différents arrondissements de Lyon et a rassemblé environ 10 000 spectateurs.

Toujours dans son optique de mixer pop-culture et questions militantes, cette édition aura pour thème "Post-Apo-Chute & Apocalypse" qui mettra en avant un panel d'auteurs, de vidéastes et de chercheurs qui abordent ces questions. L'association proposera plusieurs types d'animations dans différents lieux. Cet événement est destiné à tous les amateurs de cinéma, de littérature, de culture science-fiction et d'imaginaire.

Le jeudi 25 avril, pour l'ouverture du festival, un after work décalé sera proposé avec la « Zombie-Walk », qui partira à 19h00 de l'Esplanade de la Grande Côte à Lyon 1^{er}, pour arriver aux Halles de la Martinière, où auront lieu des concerts. C'est la première année que cet événement est intégré à la programmation du festival.

Du jeudi 25 au dimanche 28 avril, se déroulera le 8^e cycle de tables rondes et conférences dans divers lieux (Mairies d'arrondissements, Bibliothèque de la Part-Dieu, MJC Monplaisir), qui traitera des univers Post-Apocalyptiques, de la question de l'Effondrement et de l'Après.

Du vendredi 26 au dimanche 28 avril, AOA Production et les Marathons du Court-Métrage organisent le concours vidéo « 48 heures plus tard ». Des équipes de vidéastes sont invitées à réaliser un film en 48 heures d'une durée de 5 minutes maximum avec des contraintes données, qui sera projeté le soir même suivant ces 48 heures de réalisation, au Karbone à la MJC Monplaisir.

Du vendredi 26 au mardi 30 avril, le festival sera accueilli au Cinéma Lumière à Bellecour, pour proposer sa rétrospective de longs métrages. 15 séances seront projetées,

soit autant de visions artistiques que le public pourra découvrir mais aussi discuter avant et après chaque séance avec les intervenants.

Le samedi 27 avril, se déroulera la 5^e édition du « Laboratoire Post-Ecologie », journée de collaboration entre des structures lyonnaises rassemblées autour d'un projet commun : mettre en place des réponses aux problèmes écologiques présents et à venir, démontrer qu'une profonde transformation de nos habitudes est à la fois souhaitable et possible. Dans cette optique, l'événement sera l'occasion de rencontrer des associations dont les activités permettent de repenser notre quotidien en dehors des circuits de consommation actuels.

La 2^e édition du « Salon Fanzines & Sérigraphies » se tiendra également le 27 avril.

Cette même journée à 19h00, auront lieu différentes remises de prix : le Prix René Barjavel qui récompense la meilleure nouvelle de science-fiction, le Prix Mary Shelley qui récompense le meilleur roman de science-fiction, le Prix du public et du jury de la compétition court-métrage et enfin, le Prix du concours « 48 heures plus tard ».

Le samedi 27 et le dimanche 28 avril, aura lieu la 1^{ère} compétition internationale de court-métrages de science-fiction. Une dizaine de court-métrages seront soumis au vote du jury et du public. Le jury sera composé de vidéastes, auteurs, programmeurs de festival et critiques.

Le samedi 27 et le dimanche 28 avril se déroulera le « Salon du livre science-fiction et de l'imaginaire », deux jours pour venir à la rencontre d'une quarantaine d'auteurs, associations, éditeurs et librairies, afin de faire découvrir aux visiteurs le genre actuel de la science-fiction.

Le dimanche 28 avril aura lieu la 1^{ère} édition de la Brocante Intergalactique, héritée du concept du Vide Grenier du Geek, permettant au public de chiner des objets issus de la pop culture.

Enfin, le festival se dote aussi cette année d'une programmation Off qui se déroule tout au long du mois d'avril dans Lyon. Au programme : rencontres, dédicaces, projections, ateliers d'écriture, animations et soirées festives.

La Ville de Lyon souhaite soutenir ce projet afin de proposer :

- un festival de science-fiction ouvert à tous ;
- des formes d'animation originales dans toute la ville : le festival s'inscrit sur le territoire de la ville de Lyon ;
- un large panorama d'activités de cet univers à travers une programmation riche et diversifiée.

En 2018, l'association a reçu une subvention de 3 000 euros par la Ville de Lyon pour l'organisation de cet événement, par délibération n° 2018/3718 du 26 mars 2018.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 8 000 euros allouée à l'opération, et le budget de cette manifestation est de 18 900 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'association AOA Production, je propose de lui allouer une subvention de 5 000 euros.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2018/3718 du 26 mars 2018 ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e et 8^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 5 000 euros est allouée à l'association AOA Production pour l'organisation de la 8^e édition du festival « Les Intergalactiques » qui se déroulera du 25 au 30 avril 2019.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT